

Etaient présents :

PDG: Ludovic ALLAMELOU

Resp. RH : Adèle SETAPI

DAF : Abdel OUBARI

Elus titulaires CSE : Sarah LAMBERT (FO) – Expédit SELLAMBAYE (FO) – Pascaline DALLEAU (FO) – Denis CROCHET (CGTR) – Stéphane VIRASSAMY (CFDT)

Elus supplémentaires : Aurélie COCHARD (FO) - Thierry HOAREAU (CGTR) - Dominique PAILLOTE (FO) - Lydie MONTEVILLE (CGTR)

1. Approbation des PV des réunions CSE du 28.09.2020 et CSE extraordinaire du 15.10.2020

PV signés

2. Présentation du nouvel organigramme

Cf nouvel organigramme

3. Quelles suites au CSE extraordinaire du 15.10.2020 ?

Le président informe les élus que pour répondre aux problèmes d'exploitation, un nouvel organigramme a été édité et sera en vigueur à compter de ce jour. Cette décision a permis de réorganiser les services rapidement tout en préservant les emplois. Un audit comme annoncé lors de la réunion du 15.10.20 aurait trop différé la mise en place de cette nouvelle réorganisation.

Les élus attirent l'attention du PDG sur l'absence de suites disciplinaires concernant plusieurs affaires et regrettent, encore une fois, la disproportion des sanctions attribuées à certains des collègues. Enfin, les élus appellent à la plus grande prudence sur la réaffectation de la responsable d'exploitation et précisent qu'ils seront vigilants en cas de récidive.

4. Manque de véhicule de relève pour les conducteurs, quelles solutions ?

Le président informe que 3 véhicules seront affectés au pôle exploitation pour la relève des véhicules et qu'une réflexion est en cours pour le flocage des véhicules par service.

5. Dans la mesure où il a été acté que le temps de battement n'est pas un temps de pause, quel impact sur les emplois du temps antérieurs ? Une compensation financière est-elle envisagée ?

Le président rappelle que le temps de battement n'est pas un temps de pause et que dans les prochains planning, ces mentions seront distinguées pour permettre à chaque conducteur d'effectuer leur pause.

Concernant la compensation financière, aucune réponse n'a été apportée.

6. Les conducteurs souhaitent savoir si une date a été arrêtée pour la mise en place du monnayeur (20 cts) ?

D'ici janvier, le monnayeur devrait être installé en gare de St Benoit.

7. Avec la saison des pluies qui arrive, est-il prévu des vêtements pour la vérification le matin ?

Une évaluation des besoins sera effectuée pour permettre de lancer un marché global et d'équiper les services des EPI

8. A partir de quelle date, les congés de 2021 peuvent être posés ? (Demande des conducteurs)

La nouvelle responsable d'exploitation recense actuellement les congés antérieurs pour permettre aux conducteurs de les prendre en compte lors du dépôt de leurs demandes

9. Quel est le Référent covid à la SEM ?

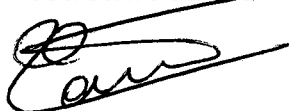
Lydie Latchimy

10. Le télétravail est-il envisagé en cas d'évolution de la situation sanitaire liée au Covid ? Si oui, quels sont les scénarios envisagés ? Les services qui pourraient être concernés ?

La Direction suit de très près l'évolution sanitaire à la Réunion et fait part qu'elle enclenchera le télétravail si nécessaire, néanmoins, elle privilégie le présentiel. Toutefois, elle fait part réfléchir à une organisation, comme 2 jours à domicile et 3 jours au bureau.

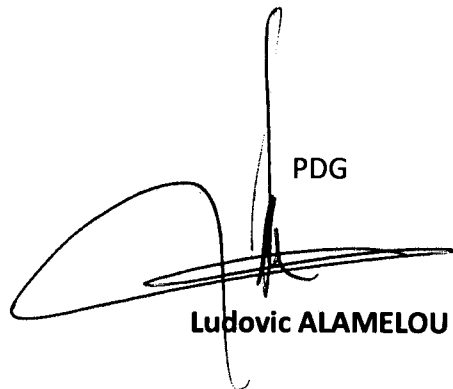
Pour ce qui des services qui pourraient être concernés, elle rappelle les préalables pour la mise en place du télétravail, comme être équipé d'un ordinateur portable, être sur une mission essentielle etc.

Secrétaire du CSE



Sarah LAMBERT

PDG



Ludovic ALAMELOU